



**Réunion extraordinaire du Conseil d'administration
Commission de services régionaux de Kent**

**Le 23 janvier 2023
18h30
ZOOM**

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Paul Lang fait l'ouverture de la réunion à 18h31 en souhaitant la bienvenue à tous.

2. PRÉSENCES

- Aldéo Saulnier, Président de la CSRK et Maire de Grand-Bouctouche
- Arnold Vautour, Maire de Beaurivage
- Jean Hébert, Maire de Beausoleil
- Jean-Charles Daigle, Représentant du District rural de Kent
- Jean-Pierre Richard, Maire de Champdoré
- Jimmy Bourque, Maire de Nouvelle-Arcadie
- Tina Beers, Vice-présidente de la CSRK et Maire de Five Rivers

AUTRES

- Paul Lang, Premier dirigeant de la CSRK
- Isabelle Godin, Directrice générale adjointe de la CSRK
- Francine Arsenault, Adjointe administrative à la CSRK
- Yolande Chiasson, Traductrice
- Membres du public

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Rien à déclarer.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-001

Il est proposé par Aldéo Saulnier, appuyé de Jean Hébert, que l'ordre du jour soit adopté en supprimant le point 6 pour le remettre à la réunion de février.

Motion adoptée

5. ADOPTION D'UNE PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE la CSR de Kent n'a pas de présidence et de vice-présidence suite à l'élection municipale du 28 novembre 2022;

ATTENDU QUE l'élection d'une présidence et d'une vice-présidence aura lieu ce soir suite à l'adoption des changements apportés à l'arrêté procédural;

ATTENDU QU'afin que la réunion puisse se dérouler, une présidence d'assemblée doit être élue.

2023-002

Il est donc résolu que Jean Hébert soit nommé à la présidence d'assemblée jusqu'à ce que la présidence du CA soit élue lors de cette réunion.

Proposé par : Tina Beers

Appuyé de : Aldéo Saulnier

Motion adoptée

6. PRÉSENTATION DES CADEAUX DE REMERCIEMENTS

Reporté à la réunion du 16 février 2023.

7. ADOPTION DE L'ARRÊTÉ PROCÉDURAL

ATTENDU QUE l'arrêté procédural de la CSR de Kent ne reflète pas la nouvelle réalité territoriale et de gouvernance dans la région de Kent;

ATTENDU QUE l'administration a révisé l'arrêté procédural afin de refléter la nouvelle réalité de la région.

2023-003

Il est donc résolu que l'arrêté procédural 2023-01 soit adopté tel que présenté.

Proposé par : Aldéo Saulnier

Appuyé de : Jimmy Bourque

Motion adoptée

8. ÉLECTIONS

a. Élection d'une présidence et vice-présidence (2 ans)

ATTENDU QUE la durée des mandats pour la présidence et vice-présidence sont de deux ans renouvelables deux (2) fois;

ATTENDU QU'une élection doit avoir lieu pour choisir la présidence et vice-présidence.

2023-004

Il est proposé par Tina Beers, appuyé de Jean-Pierre Richard, que la mise en nomination ait lieu pour la présidence de la Commission de services régionaux de Kent.

Motion adoptée

Nominations : Aldéo Saulnier

La présidence d'élection demande 3 fois pour des nominations.

2023-005

Il est proposé par Jean-Pierre Richard, appuyé de Arnold Vautour, que les nominations cessent.

Motion adoptée

2023-006

Il est proposé par Tina Beers, appuyé de Jimmy Bourque, que la mise en nomination pour la vice-présidence de la Commission de services régionaux de Kent ait lieu.

Motion adoptée

Nominations : Tina Beers

La présidence d'élection demande 3 fois pour des nominations.

2023-007

Il est donc résolu que les nominations cessent et que **ALDÉO SAULNIER** soit nommé comme **Président** et que **TINA BEERS** soit nommée comme **Vice-présidente** de la Commission de services régionaux de Kent pour un terme de deux ans.

Proposé par : Jimmy Bourque

Appuyé de : Arnold Vautour

Motion adoptée

b. Élection Comité de finances

Paul Lang donne une mise en contexte avant de passer à la proposition.

ATTENDU QUE le Conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Kent a un comité de finances;

ATTENDU QUE le reste des membres du Comité de finances sont élus pour un mandat d'un an;

ATTENDU QUE le Comité de finances soit composé d'un maximum de 3 membres du Conseil d'administration.

2023-008

Il est proposé par Jean Hébert, appuyé de Jimmy Bourque, que la mise en nomination pour un maximum de 3 postes au Comité de finances, administration et ressources humaines ait lieu.

Motion adoptée

Nominations : Tina Beers, Jimmy Bourque, Jean-Pierre Richard

La présidence d'élection demande 3 fois pour des nominations.

2023-009

Il est proposé par Arnold Vautour, appuyé de Jean Hébert, que les nominations cessent.

Motion adoptée

2023-010

Il est donc résolu que **TINA BEERS, JIMMY BOURQUE et JEAN-PIERRE RICHARD** soient nommés sur le **Comité de finances, administration et ressources humaines** pour une période d'un an et que leur mandat soit déterminé tel que présenté dans les règlements administratifs de la Commission de services régionaux de Kent.

Proposé par : Jean Hébert

Appuyé de : Arnold Vautour

Motion adoptée

c. Élection Comité de vérification

ATTENDU QUE le Conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Kent a un comité de vérification;

ATTENDU QUE le reste des membres du Comité de vérification sont élus pour un mandat d'un an;

ATTENDU QUE le Comité de vérification soit composé d'un maximum de 3 membres du Conseil d'administration.

2023-011

Il est proposé par Jean-Pierre Richard, appuyé de Arnold Vautour, que la mise en nomination pour un maximum de 3 membres au Comité de vérification ait lieu.

Motion adoptée

Nominations : Aldéo Saulnier, Jean-Charles Daigle, Arnold Vautour

La présidence d'élection demande 3 fois pour des nominations.

2023-012

Il est proposé par Jimmy Bourque, appuyé de Jean-Pierre Richard, que les nominations cessent.

Motion adoptée

2023-013

Il est donc résolu que **ALDÉO SAULNIER, JEAN-CHARLES DAIGLE et ARNOLD VAUTOUR** soient nommés sur le **Comité de vérification** pour une période d'un an et que leur mandat soit déterminé tel que présenté dans les règlements administratifs de la Commission de services régionaux de Kent.

Proposé par : Jimmy Bourque

Appuyé de : Arnold Vautour

Motion adoptée

d. Élection du Comité de sécurité publique

ATTENDU QUE la Commission de services régionaux de Kent doit avoir un comité de sécurité publique selon les règlements prescrits;

ATTENDU QUE le reste des membres du Comité de sécurité publique sont élus pour un mandat d'un an;

ATTENDU QUE le Comité de sécurité publique soit composé d'un maximum de 2 membres du Conseil d'administration;

ATTENDU QUE les autres membres du Comité de sécurité publique travaillent pour des agences qui œuvrent sur le territoire de Kent et auront droit de vote au sein du comité.

2023-014

Il est proposé par Tina Beers, appuyé de Jean-Charles Daigle, que la mise en nomination pour un maximum de 2 postes au Comité de sécurité publique ait lieu.

Motion adoptée

Nominations : Jean Hébert, Tina Beers

La présidence d'élection demande 3 fois pour des nominations.

2023-015

Il est proposé par Arnold Vautour, appuyé de Jimmy Bourque, que les nominations cessent.

Motion adoptée

2023-016

Il est donc résolu que **JEAN HÉBERT et TINA BEERS** soient nommés sur le **Comité de sécurité publique** pour une période d'un an et que leur mandat soit déterminé tel qu'adopté par le CA de la Commission de services régionaux de Kent.

Proposé par : Arnold Vautour

Appuyé de : Jimmy Bourque

Motion adoptée

e. Élection du Comité de développement économique

ATTENDU QUE la CSR de Kent a créé un comité sur le développement économique composé d'élus;
ATTENDU QUE le Comité de développement économique soit composé d'un maximum de 2 membres du Conseil d'administration avec des intervenants dans le domaine;
ATTENDU QUE les 2 membres du Conseil d'administration choisis lors de cette réunion sauront la durée de leur mandat suite à la première réunion du comité où une élection pour la présidence du comité aura lieu ainsi que la détermination des mandats de chaque membre.

2023-017

Il est proposé par Jimmy Bourque, appuyé de Jean-Charles Daigle, que la mise en nomination pour un maximum de deux postes au Comité de développement économique ait lieu.

Motion adoptée

Nominations : Jimmy Bourque, Jean-Charles Daigle, Jean-Pierre Richard

La présidence d'élection demande 3 fois pour des nominations.

2023-018

Il est proposé par Arnold Vautour, appuyé de Tina Beers, que les nominations cessent.

Motion adoptée

- ❖ *Puisqu'il y a 3 nominations pour 2 postes, un vote en ligne a lieu et les votes sont répartis comme suit : Jean-Charles Daigle avec 100%, Jean-Pierre Richard avec 57% et Jimmy Bourque avec 43%. Les votes sont détruits.*

2023-019

Il est donc résolu que **JEAN-CHARLES DAIGLE et JEAN-PIERRE RICHARD** soient nommés sur le **Comité de développement économique** pour une période déterminée lors de la première réunion du comité et que leur mandat soit déterminé tel qu'adopté par le Conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Kent.

Proposé par : Jimmy Bourque

Appuyé de : Jean Hébert

Motion adoptée

f. Élection du Comité de transport régional

ATTENDU QUE la CSR de Kent a créé un comité sur le transport régional composé d'élus et de gens de la communauté;

ATTENDU QUE le Comité de transport régional soit composé d'un maximum de 2 membres du Conseil d'administration avec des gens de la communauté, soit des utilisateurs du service et des conducteurs;
ATTENDU QUE les 2 membres du Conseil d'administration choisis lors de cette réunion sauront la durée de leur mandat suite à la première réunion du comité où une élection pour la présidence du comité aura lieu et la détermination des mandats de chaque membre;
ATTENDU QUE la représentativité citoyenne, les utilisateurs et les conducteurs ont déjà été nommés sur le comité.

2023-020

Il est proposé par Arnold Vautour, appuyé de Tina Beers, que la mise en nomination pour un maximum de 2 postes au Comité de transport régional ait lieu.

Motion adoptée

Nominations : Jean Hébert, Jean-Charles Daigle

La présidence d'élection demande 3 fois pour des nominations.

2023-021

Il est proposé par Jimmy Bourque, appuyé de Arnold Vautour, que les nominations cessent.

Motion adoptée

2023-022

Il est donc résolu que **JEAN HÉBERT et JEAN-CHARLES DAIGLE** soient nommés sur le **Comité de transport régional** et que la durée de leur mandat soit déterminée suite à la première réunion du comité où une élection pour la présidence du comité aura lieu et la détermination des mandats de chaque membre.

Proposée par : Tina Beers

Appuyé de : Arnold Vautour

Motion adoptée

g. Élection du Comité sur la santé

ATTENDU QUE la CSR de Kent a créé un comité sur la santé composé d'élus et de gens de la communauté;
ATTENDU QUE le Comité sur la santé soit composé d'un maximum de 3 membres du Conseil d'administration avec des gens de la communauté;

ATTENDU QUE les 3 membres du Conseil d'administration choisis lors de cette réunion auront un mandat de 4 ans;

ATTENDU QUE la représentativité citoyenne a déjà été nommée sur le comité;

ATTENDU QUE le maire Aldéo Saulnier siège déjà sur le Comité sur la santé;

ATTENDU QUE les membres de ce comité participeront également à la démarche du Comité de communauté apprenante en santé pour la région de Kent.

2023-023

Il est proposé par Tina Beers, appuyé de Arnold Vautour, que la mise en nomination pour un maximum de 2 postes au Comité sur la santé ait lieu.

Motion adoptée

Nominations : Arnold Vautour, Jean-Charles Daigle

La présidence d'élection demande 3 fois pour des nominations.

2023-024

Il est proposé par Jimmy Bourque, appuyé de Arnold Vautour, que les nominations cessent.

Motion adoptée

2023-025

Il est donc résolu que **ARNOLD VAUTOUR et JEAN-CHARLES DAIGLE** soient nommés sur le **Comité sur la santé** pour une période de 4 ans et que leur mandat soit déterminé tel qu'adopté par le Conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Kent.

Proposé par : Jimmy Bourque

Appuyé de : Tina Beers

Motion adoptée

h. Élection – Membre du CA Comité santé et sécurité au travail

ATTENDU QUE la CSR de Kent a un comité de santé et sécurité au travail;

ATTENDU QUE le Comité de santé et sécurité au travail est composé de 6 personnes (3 de l'employeur et 3 employés);

ATTENDU QUE le comité doit avoir un membre du Conseil d'administration qui représente le Conseil d'administration;

ATTENDU QUE l'ancien maire, Marc Goguen, était le représentant du Conseil d'administration mais il n'est plus membre du Conseil d'administration;

ATTENDU QUE les membres de ce comité se réunissent 4 fois par année.

2023-026

Il est proposé par Jean-Charles Daigle, appuyé de Tina Beers, que la mise en nomination pour un maximum d'une personne pour le poste au Comité de santé et sécurité au travail ait lieu.

Motion adoptée

Nominations : Aldéo Saulnier

La présidence d'élection demande 3 fois pour des nominations.

2023-027

Il est proposé par Jimmy Bourque, appuyé de Jean-Charles Daigle, que les nominations cessent.

Motion adoptée

2023-028

Il est donc résolu que **ALDÉO SAULNIER** soit nommé sur le **Comité de santé et sécurité au travail** pour une période de 4 ans et que son mandat soit déterminé par la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail.

Proposé par : Jean-Hébert

Appuyé de : Tina Beers

Motion adoptée

i. Élection – Membre du Comité de révision de la planification

ATTENDU QUE la CSR de Kent a un comité de révision de la planification (CRP);

ATTENDU QUE le CRP est composé de 6 individus, soit 2 élus municipaux et 4 citoyens;
ATTENDU QU'EN raison des élections, un élu municipal membre du comité devait démissionner afin de respecter l'arrêté procédural du comité;
ATTENDU QU'Aldéo Saulnier a remis sa démission, dont le CA a reçu une copie de sa lettre;
ATTENDU QU'UNE invitation pour soumettre des candidatures au comité pour remplacer le poste vacant a été envoyé aux nouveaux membres du CA;
ATTENDU QUE le CA a reçu une nomination et que des nominations du plancher peuvent être acceptées si la personne nommée est dans la salle.

2023-029

Il est proposé par Jean-Charles Daigle, appuyé de Jimmy Bourque, que la mise en nomination pour un maximum d'une personne pour un poste au Comité de révision de la planification ait lieu.

Motion adoptée

Nominations : Claude LeBlanc

La présidence d'élection demande 3 fois pour des nominations.

2023-030

Il est proposé par Jean Hébert, appuyé de Arnold Vautour, que les nominations cessent.

Motion adoptée

2023-031

Il est donc résolu que **CLAUDE LEBLANC** soit nommé sur le **Comité de révision de la planification** pour une période se terminant en juin 2025 et que son mandat soit déterminé par la Loi sur l'Urbanisme.

Proposé par : Jimmy Bourque

Appuyé de : Jean-Pierre Richard

Motion adoptée

j. Développement communautaire

ATTENDU QUE le Comité régional pour l'inclusion sociale et le développement communautaire a été créé par le Conseil d'administration de la CSR de Kent;

ATTENDU QU'UN membre, Yvon LeBreton, a démissionné du comité à partir de décembre 2022;

ATTENDU QUE le recrutement d'un nouveau membre, selon le mandat du comité, s'est déroulé pendant les dernières semaines pour combler le poste vacant;

ATTENDU QUE le nom de la personne intéressée est soumis à la CSR de Kent pour adoption.

2023-032

Il est donc résolu que le CA de la CSR de Kent nomme la personne suivante pour faire partie du Comité régional pour l'inclusion sociale et le développement communautaire:

Personne qui vit ou a vécu la pauvreté :

Joanne Maillet (Nouvelle- Arcadie)

Proposé par: Tina Beers

Appuyé de: Jimmy Bourque

Motion adoptée

k. Élection du comité adhoc sur la stratégie régionale

ATTENDU QUE la CSR de Kent doit créer un comité adhoc pour encadrer le processus de stratégie régionale;

ATTENDU QUE le Comité de stratégie régionale doit être composé d'un maximum de 3 membres du Conseil d'administration soit la présidence, la vice-présidence et un autre membre du Conseil d'administration ainsi que le personnel de direction de la CSR de Kent;

ATTENDU QUE le mandat du comité se terminera à l'adoption de la stratégie régionale de la CSR de Kent;
ATTENDU QUE la CSR de Kent doit, selon le règlement provincial, avoir une stratégie régionale adoptée par son Conseil d'administration au plus tard le 1^{er} juillet 2023.

2023-033

Il est proposé par Jean-Pierre Richard, appuyé de Jimmy Bourque, que la mise en nomination pour une personne au Comité adhoc de la stratégie régionale ait lieu.

Motion adoptée

Nominations : Jimmy Bourque

La présidence d'élection demande 3 fois pour des nominations.

2023-034

Il est proposé par Arnold Vautour, appuyé de Jean Hébert, que les nominations cessent.

Motion adoptée

2023-035

Il est donc résolu que **JIMMY BOURQUE** soit nommé sur le **Comité adhoc pour la stratégie régionale**.

Proposé par : Jean Hébert

Appuyé de : Jean-Charles Daigle

Motion adoptée

9. SIGNATAIRES - COMPTES BANCAIRES ET DOCUMENTS OFFICIELS

ATTENDU QUE la présidence, la vice-présidence, un autre membre du Conseil d'administration de la CSRK et la direction générale sont permis de signer les instruments de UNI Corporation financière et les documents officiels de la CSR de Kent;

ATTENDU QUE tous les instruments de UNI Corporation financière nécessitent deux signatures de quatre, soit le Premier dirigeant avec la présidence, la vice-présidence ou la Directrice des finances;

ATTENDU QUE la présidence, la vice-présidence, la Directrice des finances ainsi que le Premier dirigeant ne peuvent signer leurs propres chèques.

2023-036

Il est donc résolu que **Aldéo Saulnier, Tina Beers, Paul Lang et Lynn Caissie** soient autorisés à signer les chèques et tous les autres instruments et documents officiels de la Commission de services régionaux de Kent et que les noms de Pierrette Robichaud et Claude LeBlanc soient retirés.

Proposé par : Jean-Pierre Richard

Appuyé de : Jimmy Bourque

Motion adoptée

10. MOTIONS

a. Directrice des finances

ATTENDU QUE la CSR de Kent a procédé à l'embauche d'une comptable professionnelle agréée pour le poste de direction aux finances;

ATTENDU QUE le Premier dirigeant a la responsabilité de faire l'embauche des employés de la CSR de Kent;

ATTENDU QU'IL est une bonne pratique de faire nommer le poste de direction aux finances par le Conseil d'administration de la CSR de Kent pour assurer l'impartialité dans le rôle de la gestion des finances de la CSR de Kent.

2023-037

Il est donc résolu que **Mme Lynn Landry Caissie** soit nommée Directrice des finances de la CSR de Kent rétroactif au 9 janvier 2023.

Proposé par : Jean Hébert

Appuyé de : Jean-Charles Daigle

Motion adoptée

2023-038

Il est proposé par Jean-Pierre Richard, appuyé de Jimmy Bourque, que la Directrice des finances ait accès au service de paie.

Motion adoptée

b. Stratégie régionale - Termes de références

ATTENDU QUE chaque CSR au N.-B. doit adopter une stratégie régionale au plus tard le 1^{ier} juillet 2023;

ATTENDU QUE la stratégie régionale doit être renouvelée à tous les cinq ans et doit inclure un plan d'action;

ATTENDU QUE la CSRK a reçu une subvention de 50,000\$ dans le cadre de la réforme pour réaliser cette stratégie et que des sources de financement interne et de la SDR seront utilisées pour réaliser cette initiative;

ATTENDU QUE le personnel de la CSRK, en partenariat avec d'autres CSR au N.-B., a développé des termes de références afin d'embaucher des consultants pour développer la stratégie régionale.

2023-039

Il est donc résolu que le Conseil d'administration de la CSR de Kent accepte les termes de références tel que proposé et qu'il autorise l'administration de soumettre le document à des consultants potentiels pour réaliser les tâches identifiées dans le document et que trois propositions soient apportées à la prochaine réunion extraordinaire du Conseil d'administration le 2 mars 2023.

Proposé par : Tina Beers

Appuyé de : Arnold Vautour

Motion adoptée

c. Contrat – agent d'exécution des arrêtés

ATTENDU QUE la CSR de Kent et les municipalités de la région bénéficient des services de Maritime Enforcement Services depuis 2019 pour l'exécution des arrêtés;

ATTENDU QUE la CSR de Kent a négocié à la baisse le coût du service lié aux services d'aménagement en 2023 de 80,000\$ à 56,000\$;

ATTENDU QUE le montant en 2023 est déjà inscrit au budget et a été adopté par le ministre;
ATTENDU QUE Maritime Enforcement Services a proposé une entente de 2 ans plutôt qu'une année et que le montant en 2024 sera de 57,500\$;
ATTENDU QUE les services de Maritime Enforcement Services aident grandement au département d'aménagement de la CSRK et aux municipalités pour le respect des arrêtés de zonage, l'aménagement du territoire et s'assurer que les citoyens ont un permis de construction.

2023-040

Il est donc résolu que la CSR de Kent accepte le contrat de Maritime Enforcement Services Inc. pour l'année 2023 et 2024.

Proposé par : Jean Hébert

Appuyé de : Tina Beers

Motion adoptée

d. Nouveaux termes de références – Comité de loisirs, du sport et de la culture

ATTENDU QUE dans le cadre de la réforme sur la gouvernance locale, le partage des coûts des infrastructures récréatives régionales fait maintenant partie du mandat des Commissions de services régionaux;

ATTENDU que le règlement du Nouveau-Brunswick 2022-84 prit en vertu de la *Loi sur la prestation de services régionaux* (D.C. 2022-317) a légiféré l'établissement d'un comité permanent sur les infrastructures récréatives régionales ainsi que son mandat et responsabilités;

ATTENDU QU'un Comité des loisirs, du sport et de la culture était déjà en place à la CSRK afin d'accompagner la coordination de la planification des loisirs dans la mise en œuvre des différentes initiatives relevant de sa responsabilité;

ATTENDU QUE le Comité des loisirs, du sport et de la culture assumera les nouvelles obligations légales, tout en continuant d'assumer les responsabilités préalablement confiées par le conseil d'administration de la CSRK;

ATTENDU QUE la composition du Comité des loisirs, du sport et de la culture a été adaptée en respect du règlement du Nouveau-Brunswick 2022-84 de la *Loi sur la prestation de services régionaux* (D.C. 2022-317);

ATTENDU QUE par la même occasion, la composition du Comité des loisirs, du sport et de la culture a également été modifiée afin de permettre une meilleure représentativité du secteur et de la région;

ATTENDU QUE les Termes de références du Comité des loisirs, du sport et de la culture soient modifiés pour tenir compte de ce qui précède.

2023-041

Il est donc résolu que le Conseil d'administration de la CSRK adopte le nouveau mandat du Comité des loisirs, du sport et de la culture.

Proposé par : Tina Beers

Appuyé de : Arnold Vautour

Motion adoptée

11. AFFAIRES NOUVELLES

Rien à ce sujet

12. QUESTIONS DU PUBLIC

- ❖ Michel Soucy adresse la parole au groupe pour féliciter les nouveaux élus et leur souhaiter bonne continuité avec la transition.

- ❖ Damien Dauphin, Rédacteur en chef du Moniteur Acadien, prend l'opportunité de se présenter, féliciter les élus et annoncer que puisque le Moniteur Acadien va dorénavant inclure Kent, il fera régulièrement partie de nos réunions.

13. DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS ET LEVÉE DE LA RÉUNION

La prochaine réunion régulière aura lieu le jeudi 16 février et la prochaine réunion extraordinaire aura lieu le jeudi 2 mars prochain. Les 2 réunions auront lieu à 18h30, lieu à déterminer.

2023-042

Il fut proposé par Jean-Pierre Richard que l'ajournement ait lieu à 19h49.

PRÉSIDENT

Premier dirigeant/secrétaire